



CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Fraude d'identité

30 juin, 2020

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Le CAFC fait état d'une augmentation du nombre de fraude à l'identité qui lui sont signalées. Les fraudeurs exploitent les renseignements personnels de Canadiens pour obtenir des prestations du gouvernement, des cartes de crédit, des comptes bancaires et des comptes de téléphone cellulaire, et même s'ingérer dans des comptes de courriel ou de médias sociaux. Il importe pour les Canadiens de prendre des mesures pour protéger leurs renseignements personnels et financiers et de savoir quoi faire en cas de fraude.

Identifiez...

- les avis de changement à des comptes gouvernementaux dont vous n'êtes pas l'auteur.
- les factures et lettres qui ne vous sont pas parvenues.
- toute transaction suspecte sur vos relevés de compte bancaire ou de carte de crédit.
- les lettres vous informant de l'approbation ou du rejet d'une demande de crédit non-autorisée.
- les demandes et les comptes non autorisés dans votre rapport de solvabilité.
- des appels de créanciers ou d'agences de recouvrement concernant une demande que vous n'avez pas faite ou un compte qui ne vous appartient pas.
- les factures de fournisseurs de service dont vous n'êtes pas client.
- les renseignements compromis lors d'une intrusion dans une base de données.

Enrayez...

- Soyez à l'affût des courriels, des appels ou des envois où l'on vous demande de donner des renseignements financiers ou personnels.
- Faites preuve de circonspection au moment de révéler votre numéro d'assurance sociale (NAS). C'est une clé donnant accès à votre identité et à votre rapport de solvabilité.
- Évitez de cliquer sur tout lien suspect dans un courriel. Évitez d'ouvrir toute pièce jointe d'un pourriel ou d'un courriel dont l'auteur ne vous est pas familier.
- N'utilisez jamais la fonction d'ouverture de session automatique qui mémorise votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Prenez le temps de réinscrire votre mot de passe à chaque ouverture de session.
- Faites preuve de circonspection dans ce que vous diffusez dans vos courriels et dans les médias sociaux.
- [Choisissez des mots de passe robustes.](#)
- Vérifiez votre rapport de solvabilité au moins une fois par année. Pour en obtenir un exemplaire gratuit, communiquez avec : [Equifax Canada](#) et [TransUnion Canada](#)

Signalez...

- la perte ou le vol de votre portefeuille.
- toute pièce d'identité du gouvernement compromise au ministère ou à l'organisme concerné.
- Toute demande de réacheminement du courrier à Postes Canada.
- Toute transaction suspecte dans votre compte bancaire à votre institution financière.
- Toute activité non autorisée figurant dans votre rapport de solvabilité aux agences d'évaluation du crédit.
- La perte d'accès à l'un de vos comptes à la société concernée.

Si vous ou une personne de votre entourage avez été victime de fraude, veuillez communiquer avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou signalez l'incident en ligne à www.antifraudcentre.ca.



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police



Bureau de la concurrence
Canada

Competition Bureau
Canada



Police Provinciale de l'Ontario

Canada